



Elections

14 200 inscriptions sur les listes électorales

La Mayenne a enregistré 14 218 inscriptions sur les listes électorales en 2003-2004. Ce nombre prend en compte les inscriptions enregistrées durant l'année civile 2003, ainsi que celles, pour motifs exceptionnels, effectuées entre le 1^{er} janvier 2004 et les dates de scrutin.

D'une façon générale, l'INSEE des Pays-de-la-Loire considère que le nombre d'inscriptions est élevé malgré un calendrier électoral 2004 a priori moyennement mobilisateur (élections régionales et européennes – par rapport aux municipales et aux présidentielles). En fait, l'INSEE avance deux explications : d'une part une opération initiée par le ministère de l'Intérieur visant à l'inscription par correspondance des électeurs ayant récemment changé de domicile ; d'autre part les propositions d'inscription d'office qui ont entraîné une nette progression des inscriptions de jeunes ayant atteint leur majorité pendant la période de révision.

En Mayenne, les 14 218 inscriptions se répartissent en 5 449 premières inscriptions (38 %) et 8 769 changements de commune (62 %). Dans les Pays-de-la-Loire, les taux sont sensiblement identiques (37 % et 63 %). Dans le département, pour les premières inscriptions, la part de femmes est de 48,0 % (48,2 % dans les Pays-de-la-Loire et 49,7 % en France), et pour les changements de commune, elle est de 52,7 % (52,3 % dans les Pays-de-la-Loire et 52,7 % en France).

Source : Annick Potin, « Inscriptions électorales massives en 2003-2004 », INSEE des Pays-de-la-Loire, *Informations statistiques* n° 146 de décembre 2004 (1 p.).

26 % d'abstentionnistes systématiques en 2004

L'INSEE réalise des études sur la participation électorale en France à partir des listes d'émargement consultables dans les préfetures. En 2004, l'INSEE a ainsi utilisé un échantillon de 42 000 personnes représentatives des électeurs inscrits dans une commune de France métropolitaine (dont un peu plus des 4/5^{èmes} étaient déjà présentes dans l'échantillon utilisé en 2002).

De cette étude, il ressort que lors des élections régionales et européennes du printemps 2004 :

- 35,9 % des électeurs ont participé aux trois scrutins ;
- 38,2 % ont voté au moins une fois mais se sont abstenus à au moins un scrutin (ce sont les « intermittents ») ;
- 25,9 % se sont systématiquement abstenus.

En 2004, 26 % des électeurs se sont abstenus de façon systématique alors qu'ils n'étaient que 13 % lors des quatre scrutins de 2002 (présidentielles et législatives). Même s'il y avait un scrutin de plus en 2002, pour l'INSEE, cela témoigne « sans doute du moindre intérêt des Français pour les enjeux électoraux régionaux et

plus encore européens par rapport aux enjeux nationaux et communaux ».

L'INSEE a analysé le comportement électoral en 2004 selon le sexe et l'âge, et par ailleurs selon le comportement en 2002. Ainsi, 56 % des personnes ayant participé aux quatre scrutins de 2002 ont également participé aux trois scrutins de 2004, mais 36 % sont devenus « intermittents » et 8 % se sont systématiquement abstenus.

Pour en savoir plus : Aline Désesquelles, « La participation électorale au printemps 2004 – Un électeur inscrit sur quatre s'est abstenu à tous les scrutins », *INSEE Première* n° 997 de décembre 2004.



Handicap

15,5 habitants pour mille sont bénéficiaires de l'AAH

Dans *Echo des stat. Pays-de-la-Loire* (n° 22 de novembre 2004), la Direction régionale des affaires sanitaires et sociales (DRASS) étudie les prestations liées au handicap dans les Pays-de-la-Loire. Ainsi, 35 636 personnes perçoivent l'allocation aux adultes handicapés (AAH) au 31 décembre 2003, soit un taux de 14,6 pour mille habitants âgés de 20 ans ou plus (16,4 ‰ en France). Le taux dans les Pays-de-la-Loire est relativement faible ; seules l'Ile-de-France (10,7 ‰) et l'Alsace (12,8 ‰) ont un taux moins élevé.

Cependant, à l'intérieur des Pays-de-la-Loire, le taux est plus élevé en Loire-Atlantique (15,0 ‰) et surtout en Mayenne (15,5 ‰). La DRASS constate malgré tout que la proportion de bénéficiaires de l'AAH est proche d'un département à l'autre. Par ailleurs, la DRASS remarque que sur les quatre dernières années, le nombre de bénéficiaires de l'AAH augmente légèrement dans la région, mais le nombre est quasiment stable en Mayenne.

A noter : *Echo des stats. Pays-de-la-Loire* traite également, entre autre, de l'allocation compensatrice tierce personne (ACTP) et de l'allocation d'éducation spécialisée (AES).



Education

19 heures par mois d'aide aux devoirs par les parents

En 2002-2003, les parents consacrent, à eux deux, un peu moins de dix-neuf heures par mois en moyenne à aider l'ensemble de leurs enfants dans leur travail scolaire, soit près d'une demi-heure de plus qu'au début des années 90. On aide plus fréquemment et plus longtemps les enfants du primaire et des premières classes du collège que les enfants plus avancés dans leur scolarité.

Quel que soit le milieu social et le niveau scolaire de l'élève, la mère y passe en moyenne plus du double de temps que le père (cf. tableau). Ce sont les femmes les moins diplômées qui y consacrent le plus de temps et

leur soutien s'adresse plus particulièrement aux enfants en primaire. Les mères aident d'autant plus tard dans la scolarité qu'elles possèdent un diplôme de niveau élevé. Pères et mères déclarent dans les mêmes proportions éprouver un sentiment d'incompétence, mais dans cette situation, les mères sont beaucoup plus persévérantes.

Aide des parents à chaque enfant durant l'année scolaire 2002-2003

Étapes du cursus scolaire	Nombre d'heures par mois	
	Mère	Père
Ecole élémentaire	14,2 heures	5,6 heures
Collège	10,8 heures	4,0 heures
Lycée général ou technologique	3,9 heures	2,0 heures
Ensemble	10,8 heures	4,3 heures

Source : Enquête permanente sur les conditions de vie des ménages (PCV), octobre 2003, INSEE

Pour en savoir plus : Marie Gouyon, « Années scolaires 1991-1992 et 2002-2003 – L'aide aux devoirs apportée par les parents », *INSEE Première* n° 996 de décembre 2004.



A votre agenda

L'eau : simple marchandise ou bien collectif ?

Mayenne Vivante organise une conférence-débat avec Marc Laime, journaliste et sociologue, le vendredi 28 janvier, à 20h30, à la Maison de quartier du Bourny, place de la Commune, à Laval, sur le thème : « L'eau : simple marchandise ou bien collectif ? » Marc Laime est l'auteur de *Le Dossier de l'eau : Pénurie, Pollution, Corruption* (Seuil, 2003, 396 pages, 20 euros). Pour tous renseignements : Mayenne Vivante ! Collectif pour une alternative au barrage de Saint-Calais, tél. 02.43.02.97.56.

La pensée hebdomadaire

« Notre objectif à long terme est l'émergence d'une civilisation nouvelle ; dans ce nouveau monde, aucun homme ne sera assez stupide pour tuer ou sacrifier sa vie pour défendre l'ego ou la richesse d'un maître. Nous recherchons un monde où aucun homme, aucune femme, aucun enfant n'ira se coucher en se demandant s'il surviendra ou non à la faim, à la peste ou à la violence du jour suivant ».

M. Akiba, maire d'Hiroshima et président du mouvement « Mayors for peace », le 30 avril 2003, au siège des Nations-Unies, à Genève.

Erratum

Dans le *CEAS-point-com* du 17 janvier 2005 (hors série), lire « A l'exception de Marcillé-la-Ville, toutes ces communes sont plutôt situées au centre-ouest ou au sud-est de la Mayenne » (au lieu de « nord-est »). La *Lettre du CEAS* de janvier 2005 diffusera tous les résultats (avec quelques corrections à partir de la base INSEE, et non plus des résultats communiqués par les communes).